

Résumé à l'intention des citoyennes et des citoyens

Nombre de projets
(au 31/12/2020)

648

Entreprises et créativité

Transition : 41
Plus développée : 14

Connaissances et compétences

Transition : 98
Plus développée : 32

Société inclusive et emploi

Transition : 152
Plus développée : 118

Intégration durable des jeunes au travail

Transition : 124
Plus développée : 67

Quelques données chiffrées (2020)

Le FSE c'est ...

131.824 participant.e.s

57.940 jeunes

11.389 mises à l'emploi

Budget

1.185.128.777,42€

(Budget avec cofinancement et hors Assistance technique)

FSE : FSE (50%) + cofinancement belge (50%)
IEJ : FSE (33,3%) + IEJ (33,3%) + cofinancement belge (33,3%)



Axes prioritaires et principes transversaux

- Axe 1 : Entreprises et créativité
- Axe 2 : Connaissances et compétences
- Axe 3 : Société inclusive et emploi
- Axe 4 : Intégration durable des jeunes au travail

Égalité des chances / Diversité / Migrants / Développement durable

Zones géographiques

Wallonie

Bruxelles-Capitale

Catégories de régions (Union européenne)

Transition

(Hainaut, Namur, Liège, Luxembourg)

PIB/hab. 75%-90% de moyenne UE

Plus développée

(Bruxelles-Capitale et Brabant wallon)

PIB/hab. >90% de moyenne UE

Cofinancements

Wallonie

Fédération Wallonie-Bruxelles

Cocof

En savoir plus

www.enmieux.be

www.europeinbelgium.be

Agence Fonds social européen (FSE)
Place communale, 8
1160 Bruxelles
Tél. : 0032 2 234 39 40
www.fse.be / communication@fse.be

Editeur responsable : Véronique Lesne, Directrice de l'Agence FSE



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

AXES, REALISATIONS ET EXEMPLES DE PROJETS

AXE 1

Entreprises et créativité

L'Axe 1 couvre tant l'accompagnement à la création d'entreprise (PI 8i) que la mise en réseau en matière d'innovation et de créativité (PI 8V).

Le projet « Entrepreneuriat féminin Hors BW », porté par l'Asbl Crédal Entreprendre, vise à développer des actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin via, notamment, le peer-coaching (encadrement par les pairs). Il s'adresse à un public de femmes demandeuses d'emploi et désireuses de développer un projet d'entreprise. En 2020, le projet a poursuivi ses sessions de formation et d'accompagnement (Essenti'Elles, Conceptu'Elles et Inform'Elles dans une version adaptée). On compte 24 bénéficiaires en 2020 pour 1.828,75 heures d'accompagnement et formation.

En 2020, l'envie d'entreprendre chez les porteuses de projet a été ébranlée : positivement pour celles qui y ont vu l'opportunité de prendre le temps de préparer un projet à lancer dès la reprise, négativement pour celles qui ont estimé peu raisonnable d'envisager un projet entrepreneurial dans un climat socio-économique aussi incertain.

Comme de nombreux bénéficiaires, l'Asbl Crédal Entreprendre a adapté ses pratiques en un temps record, avec l'objectif constant de garantir la poursuite des activités d'accompagnement et de formation, dans les meilleures conditions possibles.

La totalité de l'offre a été digitalisée pour garantir l'accessibilité des services : séances d'informations, ateliers, accompagnement individuel, partage entre pairs... La méthodologie et les contenus ont été revus (notamment la durée) et adaptés dans un format numérique, agréable d'utilisation. L'équipe a revu sa manière de travailler à l'aune du télétravail : formation aux outils digitaux tels que Zoom, Mural, Wooclap etc. et recours à l'intervision pour maintenir le lien, via notamment, le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Afin d'assurer les meilleurs services aux porteurs et entrepreneurs, l'Asbl Crédal Entreprendre a assuré un suivi régulier des mesures COVID, mis en place de permanences téléphoniques spécifiques et a été proactive dans sa prise de contact avec les entrepreneurs en activité.



© Credal

Malgré les difficultés telles que la diminution du nombre de personnes accueillies et l'accroissement des charges administratives et son effet sur les équipes, la quasi-totalité des activités a pu être maintenue, à l'instar de l'accompagnement et des sessions de formation, avec un taux de satisfaction des porteuses au plus haut.

Toutefois, dans ce chamboulement des pratiques que représente la crise sanitaire, le passage en distanciel a également eu des effets bénéfiques, notamment, un sentiment d'appartenance et une bienveillance plus importants qu'en présentiel. Il semble, en effet, que les liens qui se créent sont plus forts et plus durables, et se poursuivent sous la forme de contacts mensuels et, de ce concept novateur et bien réel qu'est la « solidarité digitale » entre les femmes entrepreneures.

La possibilité de continuer à se former de chez soi, sans être freiné par les contingences pratiques, souvent lourdes, surtout pour les femmes, inhérentes au présentiel, est également un point positif.

Enfin, la crise sanitaire a également été l'occasion d'une réflexion sur les pratiques futures, qui s'orienteront, dans le cas de l'Asbl Crédal Entreprendre, vers une hybridation des formations, entre présentiel et en gardant toujours à l'esprit que tout le monde (et plus particulièrement les publics précarisés) est loin d'être égal face à la numérisation, ce qui constitue un frein supplémentaire sur le chemin de l'entrepreneuriat.

« Outre le contenu, la forme de cette formation m'a positivement surprise : la bienveillance des formateurs, la pertinence de leurs conseils, la justesse de ton adoptée tout au long de l'accompagnement, et cette faculté à construire un groupe soudé, qui plus est en distanciel... je suis bluffée ! Au final, je ressors de cette formation en ayant reçu en grande partie autre chose que ce que j'attendais initialement, mais c'est tellement plus ! »
(Gaël G.)

« Suite à cette formation, je me sens enrichie tant professionnellement, pour l'avancement de mon projet, que personnellement. La qualité de la formation est une source, non seulement par les différents workshops proposés qui ont une résonance pro et privée mais également, par les échanges avec les formateurs et les participantes. On arrive avec nos sacs de riz et on avance dans l'élaboration de notre projet grâce à une super intelligence collective. Respect, échanges, bienveillance en sont principalement les maîtres mots ! Que du bonheur de retrouver mes collègues futures entrepreneuses, plusieurs fois par semaine. Aujourd'hui, des liens forts en sont nés. » (Gaëtane F.)

AXE 2 - Connaissances et compétences

Le projet Form Inno Santé, porté par la Haute Ecole Louvain en Hainaut, vise à développer les compétences tout au long de la vie des futurs professionnels de la santé (personnel infirmier, sages-femmes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, technologues en imagerie médicale ou biologie clinique etc.) par le développement et la mise à disposition de dispositifs pédagogiques innovants dans le cadre d'un centre de formation de haute technologie.

Le déclenchement de la pandémie et l'arrivée soudaine et massive de patients gravement malades qui s'en est suivie ont chamboulé les stages en milieu hospitalier. La souffrance à laquelle ont été exposés les stagiaires a rendu nécessaire la mise en place d'une aide, notamment psychologique, rapide.

Deux types de dispositifs pédagogiques innovants ont été proposés à tous les étudiants, qu'ils soient en stage ou non et quel que soit leur niveau de formation. On a compté 170 participants en 2020.

Le premier est un dispositif de soutien psychologique dont le contenu est centré sur la gestion des émotions et sur la capacité à mettre des mots sur le vécu. L'accompagnement se fait individuellement ou par groupe restreint d'étudiants. Des ateliers d'une durée de 2h ont été proposés et organisés en visioconférence ou en présentiel selon les règles sanitaires en vigueur. Des ateliers plus longs, de 2 jours sont actuellement proposés à certains étudiants.

L'Axe 2 est consacré à la formation, aux connaissances et compétences. Il offre aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs occupés des formations à haute valeur ajoutée, des services de validation des compétences et acquis de l'expérience (PI 10iii). Il promeut un système de formation et d'enseignement performant (PI 10iv).

Le second est un dispositif de veille et de soutien éthique avec mise à disposition de supports de réflexion éthique. La démarche éthique vise à donner du sens aux décisions à prendre, aux choix à effectuer en tenant compte de la complexité des différentes situations, de particularités du contexte dans lequel elles surviennent, de la singularité de chaque patient et des attentes de ses proches. Les ateliers, qui accueillent de 8 à 12 participants à chaque fois, sont organisés une fois par mois depuis le mois de mai 2020.

Vu les bienfaits qu'ont apporté ces dispositifs, ils pourraient être maintenus et intégrés aux processus pédagogiques après la crise sanitaire.

« Ce ne fut pas facile pour moi : 6 décès sur 3 semaines de stage. J'ai pu en parler, m'exprimer. J'ai beaucoup appris sur moi-même, sur ma capacité à gérer ce genre de situation plus qu'improbable. J'ai vraiment été bien accompagnée. » Thérèse Bloc 3

« J'ai vraiment trouvé que ce séminaire s'insérait bien dans notre cursus professionnel car lorsqu'on est soignant, il est primordial de pouvoir écouter les émotions des autres. Mais avant d'arriver à cela, il faut comprendre les nôtres. Ensuite, notre intervenante était très agréable. Elle mettait à l'aise et en confiance pour nous livrer et faire part de nos expériences personnelles. » Héléna Bloc 2

AXE 3 - Société inclusive et emploi

Les projets ARAMIS (Augmentation et renforcement des activités des Missions Régionales) menés par les **11 Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE)** en Wallonie visent l'insertion de demandeurs d'emploi fragilisés dans un emploi durable et de qualité. Ils proposent un accompagnement, des séquences d'ajustement et des formations ayant pour but la mise en adéquation des profils de compétences des bénéficiaires aux offres d'emploi. La personne en situation de recherche d'emploi est prise en considération dans toutes ses dimensions afin d'identifier et de résoudre les freins éventuels qu'elle rencontre. L'accompagnement est individualisé et prend en compte les contextes sociaux et familiaux. L'un des points forts de la méthodologie mise en œuvre par les MIRE réside dans la triangulation bénéficiaire-job coach-entreprise. La relation de confiance est construite tout au long du parcours : en amont, pendant la phase d'embauche et d'intégration dans l'entreprise et au cours du suivi dans l'emploi. Le financement du Fonds social européen permet d'intensifier cette dynamique et de stimuler encore davantage le lien entre les

L'Axe 3 couvre l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi (PI 9i) ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances (PI 9iii).

différentes parties prenantes et ce, afin de rendre l'activité professionnelle accessible et durable. C'est l'insertion dans un emploi de qualité qui est visée, au regard tant de la réalité que du contexte socio-économique, la fidélisation des partenaires et des entreprises étant l'une des pierres angulaires des projets.

Ces projets ont accompagné **3911 personnes** sur les 4289 personnes prévues en 2020. Vu la crise sanitaire, le travail des MIRE et la flexibilité dont elles ont fait preuve doivent être soulignés. Le **maintien du lien social**, par tous les moyens possibles, a été l'un de leur principal objectif. Il leur a fallu démontrer beaucoup de créativité et s'adapter aux difficultés accentuées par la crise. Un accompagnement à distance a été proposé, prolongé par un accompagnement mixte (distanciel-présentiel) quand cela a été à nouveau possible. De nouvelles entreprises ont été prospectées malgré les difficultés sanitaires. Il leur a également fallu rassurer les bénéficiaires face à la peur liée aux risques d'infection davantage présents dans certains secteurs en recherche urgente de main d'œuvre. **2109 personnes** ont connu une **situation d'emploi** sur les 2145 insertions professionnelles que les MIRE avaient estimé voir aboutir. Ce travail est le fruit de leur engagement renforcé pour le maintien de la cohésion de leurs équipes et du lien social avec les bénéficiaires, rendu possible grâce aux différents outils et actions mis en place.

AXE 4 – Intégration durable des jeunes au travail

Les projets menés par la **Plateforme pour le Service Citoyen** et financés par le FSE en Belgique francophone visent spécifiquement à permettre à des jeunes de 18 à 25 ans de réaliser un **Service Citoyen**.

Chaque jeune s'engage individuellement pour 6 mois à temps plein à travers une convention de volontariat avec des organismes d'utilité publique actifs dans les domaines suivants : environnement, développement durable, aide aux personnes, solidarité, culture, éducation et sport. Les jeunes bénéficient également de formations, de temps d'échange, d'évaluation de l'expérience entre pairs et de temps d'orientation et de maturation davantage centrés sur l'évaluation de soi et l'élaboration de projets d'avenir.

Parmi les modules de formation dispensés : l'écocitoyenneté, l'interculturalité, la démocratie, la communication interpersonnelle mais aussi l'éducation aux médias, la consommation responsable ou encore la sensibilisation à la construction européenne. Ils ont en outre la possibilité d'obtenir le brevet européen de premiers secours suite aux formations dispensées par la Croix-Rouge.

En 2020, **319 jeunes** ont pris part aux projets financés par le FSE et l'IEJ portés par la Plateforme. Elle souligne cette belle réussite dans le contexte particulier provoqué par la crise sanitaire.

Même si le nombre total d'heures prévues par les projets n'a pu être dispensé et ce, pour diverses raisons (confinement, quarantaine, nombre réduit de missions, abandons, sortie vers l'emploi, etc.), le nombre de jeunes qui a suivi le programme est largement supérieur aux prévisions.

319 jeunes ont pris part à des activités organisées par les projets de la Plateforme qui avait estimé une participation de 207 jeunes en 2020.

Cela peut s'expliquer par le maintien de ses activités et sa volonté accrue de communiquer et de sensibiliser les jeunes aux actions qu'elle propose. Les réseaux sociaux et le bouche à oreille sont pointés comme étant les canaux les plus efficaces à côté des relais assurés par les partenaires.

Depuis le début de la crise sanitaire, la volonté des jeunes de s'engager, de participer au mouvement de solidarité et de se rendre utile doit être soulignée. Le [témoignage de Nash](#), qui a réalisé son Service Citoyen à l'Auberge de jeunesse Jacques Brel, reconvertie en centre de jour pour personnes en situation de sans-abrisme, illustre cet engagement solidaire et les parcours de vie qui peuvent être ceux de ces jeunes. Des informations sur l'accès au Service citoyen sont disponibles sur [le site de la Plateforme](#).

L'Axe 4 couvre l'intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE et IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse (PI 8ii).

« Je suis à l'accueil, tout devant. Avec une tablette, je compte les sorties et parfois aussi les entrées. On doit respecter une limite de 80 personnes maximum à l'intérieur de la structure. On gère la file d'attente, on demande aux gens de respecter les distances de sécurité, de se laver les mains. Du coup c'est nous qui assurons le premier contact et souvent on est les premiers arrivés et les derniers partis. Moi j'aime bien parce que je rencontre plein de gens malgré la barrière de la langue. On communique beaucoup par le non verbal. Une fois à l'intérieur ils peuvent prendre une douche, manger ou faire la sieste. » (Nash)



© Plateforme pour le Service Citoyen